

Association Neuchâtel-Berlin

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 septembre 2014 à 18h30, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

L'Assemblée générale a eu lieu après que le comité a communiqué sa tenue par voie de presse et envoi large d'invitations, tant à des personnes physiques qu'à des associations, communes et institutions.

Plus d'une centaine de personnes est présente.

Plusieurs personnes se sont excusées, ainsi que les institutions et sociétés suivantes : l'ambassadeur de Suisse à Berlin, l'ambassadeur d'Allemagne en Suisse, le Conseil d'Etat, les Communes de Bevaix, de Rochefort, de La Côte-aux-Fées, de Gorgier, de La Tène, du Landeron et du Locle, ainsi que la Loge La Bonne Harmonie.

1. Mots de bienvenue

Mme Chantal Lafontant Vallotton, conservatrice du département historique du Musée d'art et d'histoire, salue l'assistance au nom du Musée qui nous reçoit et des membres fondateurs.

2. Présentation de l'Association

M. Jean Studer, avocat, ancien conseiller d'Etat, présente l'Association, sa genèse et ses buts. L'idée de sa création est née lors de l'exposition « Sa Majesté en Suisse. Neuchâtel et ses princes prussiens », qui a eu lieu en 2013. Il s'agit de faire fructifier les contacts pris alors et de développer les relations et les études sur les relations entre Neuchâtel (la ville, le canton), plus largement la Suisse, et Berlin, dans les domaines scientifique, culturel et artistique.

Les membres fondateurs se sont réunis à plusieurs reprises ces derniers mois pour fixer les contours de la nouvelle association.

M. Studer présente également les statuts adoptés à l'Assemblée constitutive par les membres fondateurs.

3. Election du Comité

Se présentent les membres fondateurs, à savoir Mmes Elisabeth Crettaz-Stürzel et Chantal Lafontant Vallotton et MM. Lionel Bartolini, Thierry Chatelain, Jürg Flury, Valentin Jeanneret, Anton Näf, Grégoire Oguey, Jean Studer et Laurent Tissot. Mme Anne Jornod Osterhaus présente également sa candidature. Tous sont élus par acclamation.

4. Election de la présidence

Se présente M. Jean Studer, qui est élu par acclamation.

5. Election de la vérification des comptes

Se présentent MM. Arnaud Besson et Adrien Wyssbrod comme vérificateurs et M. Jean-Daniel Morerod comme vérificateur suppléant. Tous sont élus par acclamation.

6. Fixation des cotisations annuelles et du statut de membre d'honneur

Quelques débats s'engagent sur la question. L'Assemblée se prononce en faveur des tarifs suivants :

- Cotisation personnes morales : 100.-
- Cotisation individuelle : 50.-
- Cotisation étudiants : 20.-

Un statut de membre d'honneur est créé. Nommés par l'Assemblée générale, ils sont exemptés du paiement de la cotisation.

Le comité est prié de réfléchir à des cotisations pour couple et à une cotisation de soutien unique permettant de devenir membre à vie.

7. Divers

Une discussion s'engage sur les activités que déploiera l'Association. Le Comité annonce notamment son intention d'organiser un voyage-séminaire à Berlin en 2015 ou 2016.

A l'issue de l'Assemblée générale, M. Grégoire Oguey, historien, présente une conférence intitulée « Trésors neuchâtelois à Berlin ». Un apéritif vient clore la soirée.

Le secrétaire *ad hoc* :

Grégoire Oguey